



État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement

DÉCEMBRE 2025

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada établit une vision à long terme qui met l'accent sur l'amélioration des résultats en matière de logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins.

Lancée en 2017, la SNL est actuellement un plan de plus de 115 milliards de dollars sur plus de 10 ans visant à offrir un chez-soi à un plus grand nombre de personnes au Canada.

La SNL est composée d'initiatives et de programmes de logement complémentaires conçus pour répondre aux besoins dans tout le continuum du logement, en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables au Canada.

L'état d'avancement des programmes et des initiatives de la Stratégie est mis à jour chaque trimestre, ou selon l'information disponible.

S'appuyant sur les réalisations de la SNL, le gouvernement du Canada a présenté le document *Résoudre la crise du logement : Plan du Canada sur le logement*ⁱ en avril 2024. Le Plan du Canada sur le logement est ambitieux et vise à s'attaquer aux défis actuels les plus urgents dans notre système de logement. Il permettra d'élargir et d'intensifier les efforts que déploie le gouvernement fédéral pour construire davantage de logements, faciliter la location ou l'achat d'une habitation et aider les personnes au pays qui n'ont pas les moyens de se loger.

ⁱ <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/housing-plan-logement-fra.html>

Initiatives du gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Faits saillants

Depuis le lancement de la SNL, on a engagé 49,45 milliards de dollars dans le cadre des initiatives fédérales de la SNL afin de soutenir :

- la création, la réparation et l'acquisition de 348 240 logements (construction de 171 839 logements, réparations de 176 401 logements)^{1,2};
 - 333 355 logements sont en construction ou ont été réparés ou achevés;
- l'offre continue de 46 017 logements communautaires (phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire) dont les ententes d'exploitation sont arrivées à échéance, y compris un soutien direct pour 11 943 logements communautaires pour ménages à faible revenu.

¹ Certains logements peuvent être comptabilisés deux fois s'ils reçoivent du financement provenant de plusieurs initiatives de la SNL. Des efforts sont en cours pour résoudre tout double comptage dans les rapports globaux.

² Le nombre de logements rénovés comprend également 1 623 logements acquis dans le cadre du Fonds d'innovation pour le logement abordable.

Accroître l'offre de logements et moderniser les logements existants

Initiative	Date de lancement	Financement annoncé	Cible	Progrès à ce jour
Fonds pour le logement abordable (FLA)ⁱ	2 mai 2018	16 milliards de dollars sur 11 ans, de 2018-2019 à 2028-2029	Création de 60 000 logements et réparation ou renouvellement de 170 000 logements.	On s'est engagé à investir 14,44 milliards de dollars pour soutenir la création de 56 901 logements (37 489 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché) et la réparation ou le renouvellement de 174 777 logements (135 836 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché). Ce montant de 14,44 milliards de dollars inclut 8,62 milliards de dollars en prêts et 5,82 milliards de dollars en contributions ou prêts-subventions. Selon les données recueillies au moment de la demande, le loyer mensuel moyen des logements neufs dont le loyer est inférieur à 80 % du loyer médian du marché devrait être de 733 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de 29 312 \$ par année. De même, le loyer moyen des logements réparés dont le loyer est inférieur à 80 % du loyer médian du marché devrait être de 815 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/fonds-pour-le-logement-abordable>

Initiative	Date de lancement	Financement annoncé	Cible	Progrès à ce jour
				32 596 \$ par année. Logements neufs Des 56 901 logements neufs, 7 060 font l'objet d'engagements conditionnels et 49 841 font l'objet d'engagements financiers, dont 23 076 sont en construction et 26 765 sont achevés. Parmi ces engagements, on compte ceux visant à offrir 1 609 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, 10 202 logements pour les personnes âgées et 724 logements pour les personnes ayant une déficience développementale. On s'est engagé à financer la création de 27 040 logements qui répondent aux critères d'accessibilité du programme. Ce nombre comprend 10 481 logements accessibles et 16 559 logements adaptables supplémentaires dans 276 projets de conception universelle complète. À l'exclusion des projets qui répondent aux critères d'accessibilité du programme grâce à une conception universelle, le pourcentage moyen d'unités accessibles par projet est de 28 % pour tous les projets de construction résidentielle. Logements réparés ou renouvelés Des 174 777 logements réparés, 117 font l'objet d'engagements conditionnels et 174 660 font l'objet d'engagements financiers, dont 137 540 sont en construction ou ont été réparés ou renouvelés. Ces engagements comprennent la réparation et le renouvellement de 644 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe et 42 070 logements pour les personnes âgées.
Fonds d'innovation pour le logement abordable	30 septembre 2016 (phase 1)	208,3 millions de dollars sur 5 ans, de 2016-2017 à 2020-2021	Création de 4 000 logements de prix inférieurs aux prix du marché en adoptant des approches	Phase I : 205,27 millions de dollars sont engagés pour soutenir la création de 14 538 logements, dont 10 658 respecteront les critères d'abordabilité du programme. Sur le nombre total de logements

Initiative	Date de lancement	Financement annoncé	Cible	Progrès à ce jour
(FILA)ⁱ			commerciales et des techniques de construction innovatrices.	faisant l'objet d'un engagement, 8 853 sont en cours de construction et 5 685 ont été construits.
	30 août 2022 (phase 2)	407,2 millions de dollars sur 6 ans, de 2022-2023 à 2027-2028	Au moins 10 800 logements créés, réparés ou acquis.	Phase 2 : 234,52 millions de dollars sont engagés pour soutenir la création, la réparation ou l'acquisition de 10 153 logements, dont 5 361 respecteront les critères d'abordabilité du programme. Sur le nombre total de logements faisant l'objet d'un engagement, 8 458 sont en cours de construction et 1 695 ont été construits, réparés ou acquis.
<u>Programme de prêts pour la construction d'appartements (PPCA)ⁱⁱ</u>	20 avril 2017	54,9 milliards de dollars sur 15 ans, de 2017-2018 à 2031-2032	Construction de plus de 131 000 logements locatifs partout au Canada.	On s'est engagé à investir 29,45 milliards de dollars en prêts pour soutenir la création de 74 636 logements, dont 45 904 répondront aux critères d'abordabilité du programme. Parmi ces 74 636 logements, 13 467 font l'objet d'engagements conditionnels, 9 277 font l'objet d'engagements financiers, 30 623 sont en construction et 21 269 sont achevés. Des fonds avaient été engagés au titre du PPCA pour soutenir la création de 15 884 logements accessibles au total. Le pourcentage moyen de logements accessibles par ensemble est de 28 % pour tous les projets de construction résidentielle. Selon les données recueillies au moment de la demande, le loyer mensuel moyen des logements neufs qui sont abordables pour les familles à revenu médian devrait être de 1 577 \$. Le loyer moyen serait abordable pour les ménages dont le revenu avant impôt est de 63 077 \$ par année.

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-dinnovation-pour-le-logement-abordable>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/programme-de-prets-pour-la-construction-dappartements>

<u>Programme de développement de coopératives d'habitation (PDCH)ⁱ</u>	6 juin 2024	1,5 milliard de dollars sur 7 ans, de 2024-2025 à 2030-2031	Création de jusqu'à 3 200 logements coopératifs	On s'est engagé à fournir 1,21 milliard de dollars pour construire 2 787 nouveaux logements coopératifs. Sur les 2 787 nouveaux logements coopératifs à construire, 1 338 font l'objet d'engagements conditionnels et 1 449 sont en cours de construction.
<u>Initiative des terrains fédéraux (ITF)ⁱⁱ</u>	11 février 2019	318,9 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Création de 5 500 logements grâce au transfert à coût faible ou nul de terrains et immeubles fédéraux excédentaires à des fournisseurs de logements.	On s'est engagé à investir 167,89 millions de dollars pour soutenir la création de 5 791 logements (2 314 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché) et la réparation ou le renouvellement de 208 logements (110 à un loyer inférieur à 80 % du loyer médian du marché). L'ITF vise à fournir des fonds qui serviront à transférer des terrains et des bâtiments fédéraux excédentaires afin de soutenir la construction de logements. Dans presque tous les cas, lorsque le transfert de terrain a lieu, le promoteur doit accomplir plusieurs étapes avant de commencer la construction. Ces étapes peuvent comprendre la détermination du zonage, la conception du projet ou la remise en état du terrain. Parmi ces 5 791 nouveaux logements, 5 284 sont en cours de construction et 507 ont été construits. Les 208 logements à réparer/renouveler sont tous en cours de construction ou ont été construits. On s'est engagé à fournir des fonds pour soutenir 1 575 logements qui répondent aux critères d'accessibilité du programme. Ce nombre comprend 1 257 logements accessibles et 318 logements adaptables supplémentaires dans des ensembles résidentiels ayant une conception universelle complète. À l'exclusion des projets qui répondent aux critères d'accessibilité du programme grâce à une conception universelle, le pourcentage moyen

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/programme-de-developpement-de-cooperatives-d-habitation>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/initiative-des-terrains-federaux>

				d'unités accessibles par projet est de 18 %.
<u>Initiative pour la création rapide de logements (ICRL)ⁱ</u>	27 octobre 2020	4 milliards de dollars sur 4 ans, de 2020-2021 à 2023-2024	Création de plus de 12 000 logements abordables	On s'est engagé à investir 3,84 milliards de dollars pour soutenir la création de 16 076 logements abordables, dont 10 989 logements sont achevés, 4 580 sont en construction et 507 font l'objet d'un engagement financier. Toutes les unités faisant l'objet d'un engagement dans le cadre de l'Initiative pour la création rapide de logements doivent être abordables et destinées aux populations vulnérables qui ont ou qui auraient autrement un besoin urgent de logement, notamment les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Parmi les logements faisant l'objet d'un engagement, 6 200 sont destinés aux Autochtones et 2 354 sont destinés aux personnes âgées. Ce programme a pris fin en mars 2024.

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/initiative-pour-la-creation-rapide-de-logements>

Répartition régionale des initiatives fédérales de la SNL axées sur l'offre

La répartition comprend les derniers résultats du Fonds d'innovation pour le logement abordableⁱ, du Programme de prêts pour la construction d'appartementsⁱⁱ, du Fonds pour le logement abordableⁱⁱⁱ, de l'Initiative des terrains fédéraux^{iv}, du Programme de développement de coopératives d'habitation^v, et de l'Initiative pour la création rapide de logements^{vi}. Elle comprend des engagements de prêts et des contributions pour les logements neufs et réparés.

Ces programmes sont fondés sur les demandes, et le financement est accordé en priorité aux demandes présentées par des organismes sans but lucratif, des coopératives, des municipalités, des provinces et des communautés autochtones.

Dans le cadre de ces six programmes fédéraux de la SNL axés sur l'offre de logements, on s'est engagé à verser 49,45 milliards de dollars pour la construction, la réparation et l'acquisition de logements partout au Canada.

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Territoires	Total ¹
Fonds pour le logement abordable							
Financement pour la création de logements (M\$)	735 \$	1 009 \$	4 560 \$	2 050 \$	2 803 \$	390 \$	11 548 \$
Nouveaux logements/lits	3 625	7 499	20 837	8 836	14 810	1 294	56 901
Financement pour la réparation (M\$)	73 \$	156 \$	2 240 \$	207 \$	178 \$	39 \$	2 893 \$
Logements/lits réparés	5 336	9 894	127 009	17 752	12 962	1 801	174 754

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/affordable-housing-innovation-fund>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/apartment-construction-loan-program>

ⁱⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/affordable-housing-fund>

^{iv} <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/federal-lands>

^v <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/co-op-housing-development-program>

^{vi} <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/rapid-housing> <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/ptch-csd/reports-rapports/building-roadmap-feuille-route-construire-fra.html>

Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 1							
Financement pour la création de logements (M\$)	s. o.	47 \$	45 \$	9 \$	62 \$	3 \$	202 \$
Nouveaux logements/lits	s. o.	2 561	2 108	424	2 946	8	14 392
Financement pour des réparations (M\$)	s. o.	s. o.	4 \$	s. o.	s. o.	s. o.	4 \$
Logements/lits réparés	s. o.	s. o.	146	s. o.	s. o.	s. o.	146
Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 2							
Financement pour la création de logements (M\$)	25 \$	33 \$	112 \$	28 \$	4 \$	8 \$	210 \$
Nouveaux logements/lits	100	1 445	6 103	669	12	101	8 430
Financement pour l'acquisition (M\$)	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	1 \$	s. o.	25 \$
Logements/lits acquis	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.	23	s. o.	1 623
Programme de prêts pour la construction d'appartements							
Financement (M\$)	976 \$	4 690 \$	13 805 \$	1 052 \$	8 900 \$	22 \$	29 445 \$
Logements/lits	3 081	14 079	33 056	4 199	20 134	87	74 636
Programme de développement de coopératives d'habitation							
Financement (M\$)	117 \$	95 \$	721 \$	34 \$	242 \$	s. o.	1 209 \$
Logements/lits	318	359	1 597	82	431	s. o.	2 787

Initiative des terrains fédéraux							
Financement pour la création de logements (M\$)	8 \$	1 \$	84 \$	15 \$	48 \$	3 \$	159 \$
Nouveaux logements/lits	184	335	3 213	656	1 367	36	5 791
Financement pour la réparation (M\$)	7 \$	1 \$	1 \$	s. o.	s. o.	s. o.	9 \$
Logements/lits réparés	184	12	12	s. o.	s. o.	s. o.	208
Initiative pour la création rapide de logements							
Financement (M\$)	209 \$	882 \$	1 370 \$	642 \$	555 \$	179 \$	3 837 \$
Nouveaux logements/lits	1 197	5 219	4 275	2 995	1 741	649	16 076

En date du 31 décembre 2025

¹ Les totaux pour le Fonds pour le logement abordable et le Fonds d'innovation pour le logement abordable sont supérieurs à la répartition régionale qui, pour ces programmes, exclut 116,66 millions de dollars pour 11 315 logements dans les portefeuilles comptant des immeubles dans plus d'une région.

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement fait le suivi des progrès réalisés et en rend compte pour les quatre étapes suivantes :

1. **Engagement conditionnel** – Lorsqu'un financement est affecté pour soutenir la construction ou la réparation de logements pour lesquels l'entente formelle du projet est sous réserve de conditions et de l'approbation finale (une lettre d'intention est signée). Comme les engagements conditionnels sont sous réserve de l'approbation finale, le financement et les logements déclarés peuvent fluctuer chaque trimestre.
2. **Engagement financier** – Lorsque la convention officielle est dûment exécutée et qu'un accord ferme de fournir du financement conformément à des modalités préalablement spécifiées est conclu (une lettre d'accord est signée).
3. **Construction ou réparation en cours** – Lorsque les logements sont en cours de construction ou de réparation. Comprend les logements en cours d'aménagement pour l'Initiative des terrains fédéraux, qui fournit du financement pour transférer des terrains et des immeubles fédéraux excédentaires afin de soutenir l'aménagement de logements. On considère que l'aménagement des ensembles résidentiels visés par l'Initiative des terrains fédéraux commence une fois que la cession du terrain a eu lieu.
4. **Travaux terminés** – Lorsque les logements ont été construits ou réparés.

Calendrier de construction

La construction prend du temps. La planification, la délivrance de permis, la préparation des sites et la conception peuvent exiger de nombreuses années avant qu'un projet puisse se concrétiser. L'achèvement des travaux de construction ou de rénovation d'un immeuble collectif peut prendre jusqu'à trois ans après l'octroi du financement.

Le versement des fonds dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement peut s'échelonner sur plusieurs années, ce qui permet de prolonger le délai de réalisation d'un ensemble de logements. Consultez la [Feuille de route pour construire un logement](https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/ptch-csd/reports-rapports/building-roadmap-feuille-route-construire-fra.html)ⁱ pour en savoir plus.

ⁱ <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/ptch-csd/reports-rapports/building-roadmap-feuille-route-construire-fra.html>

Financement à l'appui du secteur du logement communautaire (social)

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC)</u> ⁱ	1 ^{er} avril 2018 (phase I)	38 millions de dollars sur 2 ans, de 2018-2019 à 2019-2020	Financement pour les fournisseurs de logements communautaires visant à soutenir 55 000 logements communautaires.	Plus de 42 millions de dollars en aide au loyer ont été versés à l'appui de 25 706 logements communautaires pendant la phase 1 du programme, qui a pris fin en 2019-2020.
	1 ^{er} septembre 2020 (phase 2)	580,2 millions de dollars sur 8 ans, de 2020-2021 à 2027-2028	Soutien de 13 700 logements destinés aux ménages à faible revenu, assortis d'accords d'exploitation relevant de l'administration fédérale par l'entremise de la SCHL.	Depuis 2020-2021, dans le cadre de la phase 2, 221,23 millions de dollars sous forme d'aide au loyer ont été versés à 11 943 ménages à faible revenu dans des ensembles visés par des accords d'exploitation et ont ainsi soutenu 46 017 logements communautaires. Au total, 263,26 millions de dollars ont été engagés pour soutenir 49 495 logements communautaires dans le cadre des phases 1 et 2.
<u>Centre de transformation du logement communautaire (CTLC)</u> ⁱⁱ et Fonds de transformation du secteur (FTS)	11 avril 2019 (CTLC) Décembre 2019 (FTS)	64,2 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Amélioration des connaissances et des capacités techniques du secteur du logement communautaire afin de soutenir des modèles opérationnels efficaces et durables tout en continuant de fournir des logements abordables. Des fonds et des outils pour aider les fournisseurs de logements à adopter des modèles opérationnels efficaces et efficaces.	Établi en juin 2019, le CTLC est un organisme sans but lucratif dirigé par un directeur général et un conseil d'administration. Le CTLC administre le Fonds de transformation du secteur. Un montant de 58,8 millions de dollars a été versé au CTLC pour établir les opérations, couvrir les coûts opérationnels et les coûts admissibles des programmes et financer 424 projets au titre du FTS. Les domaines touchés par ces projets comprennent l'environnement, les Autochtones, les projets locaux, la croissance du secteur, l'impact sectoriel, l'inclusion sociale et les modèles opérationnels durables. Le site Web du CTLC ⁱⁱⁱ contient de nombreux exemples de projets.

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/initiative-federale-de-logement-communautaire>

ⁱⁱ <https://centre.support/fr/>

ⁱⁱⁱ <https://centre.support/fr/subventions/>

Initiative d'aide communautaire aux locataires	Décembre 2019	10 millions de dollars sur 4 ans, de 2019-2020 à 2022-2023	Fonds destinés aux organisations locales qui aident les gens ayant des besoins en matière de logement pour leur permettre de participer à la prise de décisions relatives au logement.	10 millions de dollars pour soutenir 189 demandes dans le cadre de l'Initiative d'aide communautaire aux locataires. Le programme a pris fin en 2022-2023.
---	---------------	--	--	--

En date du 31 décembre 2025

Paielements ponctuels de soutien direct

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement</u>ⁱ	12 décembre 2022	1,2 milliard de dollars sur 1 an en 2022-2023	Aide de jusqu'à 1,8 million de ménages admissibles.	402,37 millions de dollars pour soutenir 815 190 demandes. Le programme a pris fin en 2022-2023.

En date du 31 décembre 2023

Initiatives de lutte contre l'itinérance

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
<u>Vers un chez-soi</u>^{ii,1}	1 ^{er} avril 2019	5 milliards de dollars sur 9 ans, de 2019-2020 à 2027-2028	Réduction de moitié de l'itinérance chronique à l'échelle nationale d'ici mars 2028.	Vers un chez-soi est un programme communautaire qui aide à prévenir et à réduire l'itinérance partout au pays. Dans le cadre de ce programme, 5 milliards de dollars sont investis sur 9 ans pour réduire de moitié l'itinérance chronique au Canada de 2016 à 2028. Ainsi, 1 milliard de dollars ont été ajoutés au budget initial en 2024 pour aider à stabiliser le financement du programme. - Variation de +34 % de l'itinérance chronique chez les utilisateurs des refuges (de 2016 à 2024). Résultats globaux de Vers un chez-soi (comprend les volets Communautés désignées, Itinérance chez les Autochtones, Itinérance dans les communautés rurales et éloignées et Itinérance dans les territoires) : 112 283 personnes ont obtenu un

ⁱ <https://www.canada.ca/fr/services/impots/prestations-pour-enfants-et-familles/supplement-allocation-canadienne-logement.html>

ⁱⁱ <https://www.infrastructure.gc.ca/homelessness-sans-abri/index-fra.html>

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
				logement plus stable dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi (cumulatif pour la période allant de 2019-2020 à 2024-2025)². 202 640 personnes ont reçu des services de prévention de base dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi (cumulatif pour la période allant de 2019-2020 à 2024-2025)². Dans le cadre de l'investissement global, le montant investi dans Vers un chez-soi est d'environ 1,2 milliard de dollars sur 9 ans par l'entremise du volet Itinérance chez les Autochtones et des approches fondées sur les distinctions. Plus précisément, pour le volet de financement Itinérance chez les Autochtones de Vers un chez-soi^{2,3} : 19 901 personnes ont eu accès à un logement plus stable; 26 923 personnes ont bénéficié de services de prévention de base. L'investissement global comprend aussi environ 88 millions de dollars sur 9 ans par l'entremise du volet Itinérance dans les territoires. Plus précisément, pour le volet de financement Itinérance dans les territoires de Vers un chez-soi² : 677 personnes ont eu accès à un logement plus stable; 4 134 personnes ont bénéficié de services de prévention de base.
Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans¹	Printemps 2023	79,1 millions de dollars sur 5 ans, de 2023-2024 à 2027-2028	Prévention et réduction de l'itinérance chez les vétérans au Canada	Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans vise à prévenir et à réduire l'itinérance chez les vétérans en fournissant un financement direct aux collectivités du Canada afin de soutenir leurs efforts pour répondre aux besoins des vétérans en situation d'itinérance ou à risque de le devenir. Le Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans, qui fait partie de la SNL, a été lancé au printemps 2023. Les fournisseurs de services offrent des services depuis l'automne 2024. Plus précisément, dans le cadre du Programme de lutte contre

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
				l'itinérance chez les vétéransⁱ : • 1 491 vétérans ont reçu des services (en 2024-2025) • 200 vétérans ont reçu des suppléments au loyer (en 2024-2025) ◦ Parmi eux, 67 étaient en situation d'itinérance et ont été logés ◦ Parmi eux, 133 étaient à risque de vivre en situation d'itinérance
Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements (ILIHRC)¹	6 septembre 2024	250 millions de dollars sur deux ans, de 2024-2025 à 2025-2026	Lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements dans les collectivités du Canada.	L'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements a été lancée à l'automne 2024. Elle vise à fournir des fonds pour aider les collectivités du pays à lutter contre l'itinérance hors refuge et les campements. Des ententes de financement ont été signées avec les provinces/territoires et certaines municipalités, et les fonds sont versés aux collectivités. Plus précisément, dans le cadre de l'Initiative de lutte contre l'itinérance hors refuge et les campements : • 323 personnes ont été logées dans un logement plus stable (en 2024-2025)² • 2 543 personnes ont bénéficié de services de prévention de base (en 2024-2025)².

En date du 15 janvier 2026

¹ Les programmes sont dirigés par Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.² En date du 15 janvier 2026.³ Pour l'instant, nous n'avons pas de données sur les résultats du financement des approches fondées sur les distinctions.ⁱ Les chiffres ci-dessous sont ceux du 7 août 2025 et sont basés sur 87 % des résultats annuels approuvés.

Améliorer les options d'accès à la propriété pour la population canadienne

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP)ⁱ	31 juillet 2019	100 millions de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider 1 500 acheteurs à acquérir leur première propriété et soutenir la production de 1 500 logements neufs pour propriétaires-occupants.	37,95 millions de dollars engagés pour soutenir la production de 1 371 logements neufs pour propriétaires-occupants. Le programme a pris fin en 2023-2024.
Incitatif à l'achat d'une première propriété (IAPP)ⁱⁱ	2 septembre 2019	1,25 milliard de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider jusqu'à 100 000 acheteurs à acquérir leur première propriété.	25 510 demandes approuvées, ce qui représente 460,8 millions de dollars en prêts hypothécaires avec participation. Le programme a pris fin en 2023-2024.

En date du 31 décembre 2025

Incitatif à l'achat d'une première propriété par région

	Alberta	Provinces de l'Atlantique	Colombie-Britannique	Ontario	Prairies et Nord	Québec
Nombre de demandes approuvées (#)	8 938	2 600	985	1 559	3 835	7 593
Nombre de demandes financées (#)	8 937	2 599	983	1 559	3 833	7 576
Montants approuvés des prêts hypothécaires avec participation (\$)	181 884 716 \$	36 032 453 \$	21 009 725 \$	29 760 064 \$	62 097 652 \$	130 015 744 \$
Montants financés des prêts hypothécaires avec participation (\$)	180 477 261 \$	35 851 129 \$	20 949 975 \$	29 583 090 \$	61 576 763 \$	128 983 397 \$

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-daide-aux-fournisseurs-de-prets-hypothecaires-avec-participation>

ⁱⁱ <https://www.chezsoi.dabord.ca/fthbi/first-time-homebuyer-incentive>

Approche du logement axée sur les droits de la personne

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<u>Loi sur la stratégie nationale sur le logement</u> ⁱ	s. o.	La Loi reconnaît le droit à un logement suffisant comme un droit fondamental de la personne établi en droit international. La Loi exige que le gouvernement fédéral maintienne une stratégie nationale sur le logement pour faire progresser la politique du logement, en tenant compte des principes clés d'une approche du logement axée sur les droits de la personne, et qu'il rende compte au Parlement tous les trois ans des progrès accomplis dans l'atteinte des buts et des résultats prévus dans la stratégie.	Déposée au Parlement le 8 avril 2019, dans le cadre du projet de loi C-97, la Loi a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. La <i>Loi sur la stratégie nationale sur le logement</i> est entrée en vigueur le 9 juillet 2019.
<u>Conseil national du logement</u> ⁱⁱ	22 novembre 2020	Le Conseil, composé d'une diversité de membres, fera avancer la politique sur le logement en fournissant des conseils au ministre sur des questions liées notamment à l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement en vue d'améliorer la situation du logement. Il favorisera aussi la réalisation progressive du droit à un logement suffisant.	Le Conseil continue de se réunir tous les trimestres. Lors de sa dernière réunion, qui s'est tenue le 11 décembre 2025, le Conseil a discuté des réalisations de 2025, notamment de la publication du rapport final de la commission d'examen Neha intitulé « <i>Nous sommes des êtres humains. Nous sommes dignes d'un endroit où vivre. C'est aussi simple que cela.</i> » et les rapports du Conseil intitulés « <i>Mesurer ce qui importe</i> » et « <i>Augmenter le secteur du logement hors marché</i> ». Lors de cette réunion, les membres ont approuvé un plan de travail pour l'année à venir dans lequel il est prévu de fournir des conseils opportuns sur le renouvellement de la Stratégie nationale sur le logement au moyen d'une série de lettres adressées au ministre. Le 24 novembre, la commission d'examen Neha a soumis son rapport contenant des recommandations au ministre. Elle conclut que le Canada ne remplit pas toutes les conditions pour réaliser le droit au logement d'une manière inclusive, sensible au genre et fondée sur les droits de la personne.

ⁱ <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-11.2/>ⁱⁱ <https://nhc-cn1.ca>

Défenseur fédéral du logementⁱ	2020	Le défenseur fédéral du logement (DFL) est nommé par le gouverneur en conseil et bénéficie du soutien de la <u>Commission canadienne des droits de la personneⁱⁱ</u>. Son mandat comprend de consulter les membres des groupes vulnérables et de travailler directement avec les collectivités touchées par des problèmes systémiques de logement. Le défenseur peut demander au Conseil national du logement de mettre sur pied une commission d'examen chargée de tenir une audience pour examiner tout problème systémique de logement relevant de la compétence fédérale. Le défenseur assure également un suivi et fait rapport chaque année des constatations de la commission d'examen sur les problèmes systémiques de logement qui ont été portés à son attention et sur les recommandations connexes.	Rapport de la DFL sur les mesures prises par les gouvernements concernant les campements Le 4 décembre 2025, la défenseure fédérale du logement a publié un rapport de son évaluation des mesures prises par les gouvernements concernant les campements, intitulé « <u><i>Ce que nous avons entendu des réponses fédérales, provinciales et municipales aux campements de personnes en situation d'itinérance : la visite de la défenseure fédérale du logement dans le Sud de l'Ontario</i></u> ». Rapport de la DFL sur le logement des personnes handicapées Le 3 octobre 2025, la défenseure fédérale du logement a co-publié un rapport contenant des recommandations à l'intention des gouvernements, intitulé « <u><i>Surveillance du droit au logement adéquat pour les personnes en situation de handicap : résumé des indicateurs de résultats</i></u> ».
--	------	---	--

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-pour-accelerier-la-construction-de-logements>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-pour-accelerier-la-construction-de-logements>

Efficience accrue

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)ⁱ	17 mars 2023	4,4 milliards de dollars sur 5 ans, de 2023-2024 à 2027-2028	Le Fonds pour accélérer la construction de logements accélérera la construction d'au moins 112 000 logements en offrant du financement incitatif aux administrations locales afin d'encourager les initiatives visant à accroître l'offre de logements. Le FACL soutient aussi l'aménagement de collectivités complètes, à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques qui sont abordables, inclusives, équitables et diversifiées.	241 ententes ont été signées dans le cadre du FACL et 4,37 milliards de dollars ont été engagés pour accélérer la délivrance de 119 685 permis pour la construction de nouvelles habitations. Le premier cycle annuel d'établissement de rapports a été achevé en mars 2025 pour les 178 promoteurs du premier cycle du FACL. Les résultats ont été généralement positifs, avec 77 % des initiatives en cours ou achevées. Sur la base du cycle d'établissement de rapports de mars 2025, les collectivités financées par le FACL dépassent de 16 % la prévision de logements autorisés pour la première année (160 830 logements autorisés contre 138 603 logements autorisés prévus pour la première année). Visitez le site Web sur les progrès relatifs au FACLⁱⁱ pour en savoir plus sur les initiatives financées par le FACL et les développements en cours.

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-pour-accelerer-la-construction-de-logements>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-pour-accelerer-la-construction-de-logements/fonds-pour-accelerer-la-construction-de-logements>

Données, innovation et recherche

Un montant de **550 millions de dollars** est investi dans de nouveaux outils de collecte de données, des projets de démonstration, le Défi d'offre de logement et des laboratoires de solutions, ainsi que dans des efforts pour encourager l'accroissement de la recherche sur le logement au sein et à l'extérieur du gouvernement, afin de diversifier les sources d'information et les perspectives.

En tout, nous avons lancé 10 initiatives relatives aux données, à l'innovation et à la recherche depuis 2018 dans le but de mieux comprendre les marchés de l'habitation et les besoins et conditions de logement, mais aussi de combler les lacunes dans les données et d'informer les décideurs.

Innovation

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<u>Laboratoires de solutions</u> ⁱ	21 mai 2018	25,9 millions de dollars de 2018-2019 à 2026-2027	Fournir aux intervenants du secteur de l'habitation du financement pour les aider à trouver des solutions aux problèmes complexes et persistants du secteur et favoriser l'innovation au sein du secteur. Aider les spécialistes et les intervenants du secteur du logement à élaborer et adapter des solutions pour alléger les pressions liées à l'abordabilité du logement.	25,3 millions de dollars pour aider 98 laboratoires de solutions à stimuler l'innovation dans le secteur du logement.
<u>Initiative de démonstrations de la SNL</u> ⁱⁱ	21 mai 2018	12,5 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2026-2027	Soutenir des démonstrations de technologies, de pratiques et de stratégies avant-gardistes et novatrices qui explorent l'avenir du logement au Canada.	12,3 millions de dollars pour soutenir 60 projets de démonstration.

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunités-de-financement/laboratoires-de-solutions>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/project-funding-and-mortgage-financing/funding-programs/all-funding-programs/nhs-demonstrations-initiative>

Défi d'offre de logementⁱ	23 octobre 2020	300 millions de dollars sur 5 ans, de 2020-2021 à 2024-2025	Le Défi d'offre de logement (DOL) invite les citoyens, les intervenants et les experts de partout au Canada à proposer des solutions novatrices aux obstacles qui limitent l'offre de logements. Le Défi générera de nouvelles idées et des solutions qui aideront plus de gens à trouver un chez-soi abordable.	Chaque cycle a vu la soumission de dizaines de solutions et a permis de financer des prototypes. Premier cycle : Au cycle Fondé sur les données, 136 solutions ont été soumises, dont 21 ont été présélectionnées. Au final, 14 prototypes ont été sélectionnés pour du financement (les proposants se partageant une enveloppe de 22,5 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution). Deuxième cycle : Au cycle Démarrage, 167 solutions ont été soumises, dont 29 ont été présélectionnées. Au final, 14 prototypes ont été sélectionnés pour du financement (les proposants se partageant une enveloppe de 38 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution). Troisième cycle : Au cycle Accès Nord, 187 solutions ont été soumises, dont 33 ont été présélectionnées. Au final, 15 ont été sélectionnées pour du financement (les proposants se partageant une enveloppe de 72 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution). Quatrième cycle : Au cycle Bâtir pour l'avenir, 252 solutions ont été soumises, dont 26 ont été présélectionnées. Au final, 16 ont été sélectionnées pour du financement (les proposants se partageant une enveloppe de 36 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution). Cinquième cycle : Au cycle Monter au niveau supérieur, 254 solutions ont été soumises. Parmi elles, 18 demi-finalistes ont été choisis, puis 9 finalistes. Des prix ont été décernés à quatre propositions de solutions qui changent la donne. Les gagnants de ce cycle ont partagé une enveloppe de 66,4 millions de dollars pour mettre en œuvre leur solution. Ce programme a pris fin en mars 2025.
---	-----------------	---	--	--

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/defi-doffre-de-logement>

Renforcement des capacités

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
<u>Programme de bourses de recherche sur le logement</u> ⁱ	Printemps 2018	3,65 millions de dollars sur 10 ans	Financement de boursiers postdoctoraux ainsi que d'étudiants au doctorat et à la maîtrise pour favoriser le développement de l'expertise en matière de logement au Canada.	Au total, 2,39 millions de dollars ont été octroyés pour financer 35 bourses d'études postdoctorales, 5 bourses d'études doctorales et 10 bourses de maîtrise, pour des recherches à l'appui de la SNL. Le concours de 2025 est en cours et les résultats devraient être annoncés au printemps 2026.
<u>Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement</u> ⁱⁱ	Avril 2018	500 000 dollars sur 10 ans	Promouvoir et étendre la recherche percutante sur le logement.	À ce jour, on a décerné 21 prix et 4 bourses de voyage dans le cadre du programme, pour un total de 320 000 \$. Le concours de 2025 est en cours et les résultats devraient être annoncés en janvier 2026.
<u>Réseau conjoint de recherche en matière de logement</u> ⁱⁱⁱ	12 juillet 2018	13,9 millions de dollars sur 10 ans	Collaboration entre des universitaires et des partenaires communautaires de partout au Canada dans des travaux de recherche qui orientent la prise de décisions stratégiques en matière de logement.	640 000 \$ en subventions ont été octroyés pour la création de 8 partenariats (80 000 \$ par partenariat) pour jeter les bases du Réseau. Réseau de recherche créé en appuyant 6 subventions d'équipe pluriannuelles. L'investissement pour les 5 premières années était de 7,9 millions de dollars. En février 2025, les six équipes ou réseaux initialement financés dans le cadre de cette initiative ont obtenu le renouvellement de leur subvention pour une période supplémentaire de trois ans, pour un montant total de 5,2 millions de dollars. Une annonce de financement pour le renouvellement du Réseau a eu lieu en juin 2025.

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projet-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/programme-de-bourses-de-recherche-sur-le-logement-de-la-schl>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/programme-de-prix-dexcellence-en-recherche-sur-le-logement>

ⁱⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/reseau-conjoint-de-recherche-en-matiere-de-logement>

Leadership éclairé

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
Fonds de recherche et de planification de la SNLⁱ	18 juin 2018	6,6 millions de dollars sur 10 ans	Soutenir des intervenants du secteur du logement sans but lucratif et des partenaires autochtones qui souhaitent planifier et faire des travaux de recherche sur le logement, puis les communiquer.	Le financement au titre du programme a été entièrement engagé. Il a été alloué à 57 propositions de recherche partout au pays. Les projets retenus dans le cadre du concours de 2024 ont été annoncés en juin 2025.
Stratégie nationale sur le logement – Données sur les besoins en matière de logement	Automne 2018	62 millions de dollars sur 10 ans	Améliorer la collecte et l'analyse des données, l'élaboration d'enquêtes sur le logement et des bases de données exhaustives sur le logement grâce à des renseignements sociaux, économiques et financiers pour produire des statistiques sur le logement.	Deux enquêtes ont été créées pour mieux comprendre les conditions et les expériences relatives au logement au Canada, y compris pour les personnes vivant dans des logements sociaux et abordables. • Résultats de la troisième Enquête canadienne sur le logementⁱⁱ • La collecte des données pour le quatrième cycle de l'Enquête canadienne sur le logement est terminée. • Résultats de la cinquième Enquête sur les logements sociaux et abordables – Immeubles locatifs (SCHL)ⁱⁱⁱ Ajout d'un échantillon supplémentaire à l'Enquête canadienne sur le revenu pour produire de meilleures <u>mesures annuelles des besoins impérieux en matière de logement^{iv}</u>. Création des documents de base nécessaires pour lancer une organisation de normes de données du secteur hypothécaire au Canada. Enquête auprès des prêteurs hypothécaires résidentiels du secteur non bancaire pour obtenir un portrait plus complet du marché hypothécaire canadien.

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-de-recherche-et-de-planification>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/enquetes-sur-le-logement/enquete-canadienne-sur-le-logement>

ⁱⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/en/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-research/surveys/social-affordable-housing-survey-rental-structures>

^{iv} <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/donnees-sur-le-logement/tableaux-de-donnees/caracteristiques-des-menages/frequence-des-besoins-imperieux-en-matiere-de-logement-en-milieu-urbain-2012--2019>

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
				Progrès réalisés dans la création d'une base de données de tous les logements sociaux au Canada.

En date du 31 décembre 2025

Habilitation/connexion

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
<u>Communauté d'experts en logement (CODEL)</u>ⁱ	21 novembre 2018	La Communauté d'experts en logement est une communauté de pratique ouverte. Ses membres, qui possèdent une vaste expérience du logement, peuvent collaborer, transmettre des connaissances, contribuer à la conception de solutions de logement et établir des liens avec des dirigeants à l'intérieur et à l'extérieur de l'écosystème traditionnel du logement pour relever des défis communs.	Actuellement, la communauté compte plus de 2 700 membres, et de nouveaux membres se joignent continuellement au groupe. La CODEL a organisé jusqu'à 175 événements d'apprentissage personnalisés (ateliers, webinaires, sommets, etc.) à ce jour.
Conférence nationale sur le logement	2018-2019	Conférence qui a lieu tous les deux ans et qui vise à réunir des experts dans le domaine du logement.	La SCHL a tenu une Conférence nationale sur le logement en 2018-2019. En raison de la pandémie de COVID-19, la conférence 2020-2021 a été annulée, de même que celles de 2021-2022 et de 2022-2023. La SCHL a organisé la Conférence nationale sur le logement sous le thème <i>Générer des solutions ensemble</i> les 18 et 19 mars 2024 à Ottawa. Un <u>rapport sommaire sur la Conférence</u> est disponible sur le site Web de la SCHL.

En date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/innovation-et-leadership-dans-le-secteur/collaboration-avec-lindustrie/communaute-dexperts-en-logement-codel>

Engagements et dépenses

Ce qui suit donne un aperçu des engagements et des dépenses en capital engagées pour les logements neufs et les logements réparés dans le cadre d'initiatives fédérales de la Stratégie nationale sur le logement.

- Fonds d'innovation pour le logement abordable;
- Incitatif à l'achat d'une première propriété;
- Programme de prêts pour la construction d'appartements;
- Fonds pour le logement abordable;
- Initiative pour la création rapide de logements;
- Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation;
- Initiative des terrains fédéraux;
- Programme de développement de coopératives d'habitation

Les engagements en capital sont suivis par année civile et les dépenses sont suivies par exercice.

Engagements en capital¹	32 253 M\$
2017	84 M\$
2018	405 M\$
2019	2 642 M\$
2020	2 997 M\$
2021	4 028 M\$
2022	4 024 M\$
2023	2 713 M\$
2024	5 576 M\$
2025	9 784 M\$
Dépenses	8 009 M\$
2016-2017	10 M\$
2017-2018	70 M\$
2018-2019	0 M\$
2019-2020	155 M\$
2020-2021	1 214 M\$
2021-2022	1 828 M\$
2022-2023	1 122 \$
2023-2024	2 084 M\$
2024-2025	1 041 M\$
2025-2026	485 M\$

En date du 31 décembre 2025

Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Le 9 avril 2018, un nouveau cadre de partenariat fédéral, provincial et territorial sur le logementⁱ a été approuvé par tous les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du logement de tous les paliers (sauf le Québec), jetant les bases des initiatives de la SNL auxquelles les provinces et les territoires apportent une contribution équivalente.

Le gouvernement a conclu des ententes bilatéralesⁱⁱ avec les 13 provinces et territoires, ce qui représente un financement conjoint de plus de 15,8 milliards de dollars sur 10 ans (de 2018-2019 à 2027-2028) dans le but de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements communautaires, et d'appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.

- **Alberta** : investissement conjoint de 1,2 milliard de dollars
- **Colombie-Britannique** : investissement conjoint de 1,6 milliard de dollars
- **Manitoba** : investissement conjoint de près de 641,2 millions de dollars
- **Nouveau-Brunswick** : investissement conjoint de 423,8 millions de dollars
- **Terre-Neuve-et-Labrador** : investissement conjoint de 366,9 millions de dollars
- **Territoires du Nord-Ouest** : investissement conjoint de 158,6 millions de dollars
- **Nouvelle-Écosse** : investissement conjoint de 543,6 millions de dollars
- **Nunavut** : investissement conjoint de 367,7 millions de dollars
- **Ontario** : investissement conjoint de 6,0 milliards de dollars
- **Île-du-Prince-Édouard** : investissement conjoint de 58,1 millions de dollars
- **Québec** : investissement conjoint de 3,7 milliards de dollars
- **Saskatchewan** : investissement conjoint de 610,1 millions de dollars
- **Yukon** : investissement conjoint de 90,8 millions de dollars

Les plus récents plans d'action sont liés ci-dessous :

- | | |
|---|--|
| • <u>Alberta</u> ⁱⁱⁱ (en anglais seulement) | • <u>Nouvelle-Écosse</u> ^{iv} (en anglais seulement) |
| • <u>Colombie-Britannique</u> ^v (en anglais seulement) | • <u>Nunavut</u> ^{vi} (en anglais seulement) |
| • <u>Manitoba</u> ^{vii} | • <u>Ontario</u> ^{viii} |
| • <u>Nouveau-Brunswick</u> ^{ix} | • <u>Île-du-Prince-Édouard</u> ^x (en anglais seulement) |
| • <u>Terre-Neuve-et-Labrador</u> ^{xi} (en anglais seulement) | • <u>Saskatchewan</u> ^{xii} (en anglais seulement) |
| • <u>Territoires du Nord-Ouest</u> ^{xiii} | • <u>Yukon</u> ^{xiv} |

en date du 31 décembre 2025

ⁱ <https://scics.ca/fr/product-produit/communiqu%C3%A9-les-ministres-f%C3%A9d%C3%A9raux-provinciaux-et-territoriaux-souscrivent-%C3%A0-un-nouveau-cadre-de-partenariat-sur-le-logement/>

ⁱⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/ententes-federalesprovincialesterritoriales-sur-le-logement>

ⁱⁱⁱ <https://open.alberta.ca/publications/albertas-action-plan-for-the-national-housing-strategy>

^{iv} <https://beta.novascotia.ca/documents/national-housing-strategy-action-plan-2025-2028>

^v <https://www.bchousing.org/sites/default/files/media/documents/BC-Action-Plan-2025-28.pdf>

^{vi} https://different-basket-89cd87b086.media.strapiapp.com/CMHC_NHC_Action_Plan_CHB_SGBV_1745d6b803.pdf

^{vii} <https://www.gov.mb.ca/housing/pubs/hah-three-year-action-plan-25-26-to-27-28.fr.pdf>

^{viii} <https://www.ontario.ca/fr/document/troisieme-plan-daction-de-lontario-lie-la-strategie-nationale-sur-le-logement-2025-2028>

^{ix} <https://www.gnb.ca/content/dam/GNB3/org/housing/docs/plan-daction-housing-nb-2025.pdf>

^x <https://www.princeedwardisland.ca/en/publication/cmhc-pei-three-year-action-plan-2026-2028>

^{xi} <https://www.nlhc.nl.ca/wp-content/uploads/2025/03/National-Housing-Strategy-NHS-Action-Plan-4-2025-2028-FINAL.pdf>

^{xii} <https://www.saskatchewan.ca/government/government-structure/crown-corporations/treasury-board-crowns/saskatchewan-housing-corporation/publications-and-resources>

^{xiii} https://www.nwthc.gov.nt.ca/sites/nwthc/files/resources/2025-28_schl-tno_entente_bilaterale.pdf

^{xiv} https://yukon.ca/sites/default/files/2025-03/yhc-cmhc-yk-bilateral-agreement-three-year-action-plan_3.pdf

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

Les progrès sont mesurés lorsque les rapports sur l'état d'avancement liés aux engagements de financement des provinces et des territoires ont été reçus et traités.

Initiatives fédérales, provinciales et territoriales dans le cadre de la SNL

Initiative canadienne de logement communautaire : offre un financement prévisible à long terme pour protéger, régénérer et accroître le logement social et communautaire, notamment le logement social dans le cadre des programmes existants pour les ménages autochtones en milieu urbain dans le besoin.

Initiative liée aux priorités des provinces et des territoires en matière de logement : soutient les priorités et les besoins régionaux, comme l'augmentation de l'offre de logements abordables, le maintien du parc existant et le soutien financier aux personnes vulnérables au Canada.

Allocation canadienne pour le logement : offre un soutien à l'abordabilité directement aux ménages dans le besoin au moyen de programmes élaborés conjointement avec chaque province et territoire afin de tenir compte de leur contexte et de leur situation uniques.

Financement pour le Nord : aide à répondre aux besoins et aux défis uniques dans le Nord grâce à un financement supplémentaire pour chacun des trois territoires afin de compléter les autres initiatives.

Engagements de financement conjoint

Initiative	Affectation totale du financement jusqu'en 2027-2028	Fonds fédéraux engagés ³	Fonds des PT engagés ³
Initiative canadienne de logement communautaire	8,6 milliards de dollars	1,849 milliard de dollars	2,159 milliards de dollars
Initiative liée aux priorités des PT en matière de logement	2,2 milliards de dollars	949,0 millions de dollars	1,372 milliard de dollars
Allocation canadienne pour le logement ¹	4,7 milliards de dollars	936,1 millions de dollars	1,147 milliard de dollars
Financement pour le Nord ²	300 millions de dollars	210 millions de dollars	s. o.

En date du 30 septembre 2025

¹ Comprend le financement pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, là où l'entente modifiée a été annoncée ou là où le plan d'action de l'entente bilatérale conclue dans le cadre de la SNL a été publié.

² Le financement pour le Nord ne nécessite pas de contribution équivalente des territoires.

³ Le financement des provinces et des territoires (PT) engagés est fondé sur les demandes soumises par les PT au 30 septembre 2025. Le financement des PT n'est mis à jour que dans les rapports du premier et du troisième trimestre. Il s'agit de demandes actives qui peuvent être modifiées si les PT présentent des demandes révisées.

Progrès réalisés à ce jour par les provinces et les territoires par rapport aux cibles de la Stratégie nationale sur le logement¹

Indicateur	Progrès présentés par les PT ²	Cible d'ici 2027-2028
Unités continuant d'être offertes en logement social ³	309 938	330 000
<i>Parmi celles-ci, aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinées aux ménages à faible revenu⁴</i>	<i>4 720</i>	<i>7 000</i>
Accroître les unités de logement social de 15 % ⁵	27 806	50 000
Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées ⁵	151 814	60 000
<i>Parmi celles-ci, les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état⁴</i>	<i>3 543</i>	<i>7 000</i>
Nombre de ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	330 102	300 000

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le Cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les données reflètent les progrès présentés au 31 mars 2025, sauf dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Ontario (30 septembre 2024). La SCHL travaille avec ces provinces pour inclure les plus récentes données sur l'état d'avancement dans l'atteinte des cibles établies dans les ententes bilatérales de la Stratégie nationale sur le logement. Nous nous attendons à ce que les données soient disponibles sous peu. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible.

³ Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

⁴ Les progrès réalisés vers l'atteinte de ces cibles ne comprennent pas les résultats du Québec. L'Entente Canada-Québec sur le Logement ne nécessite pas de mise à jour annuelle de ces données, mais à l'échéance de l'Entente, soit d'ici mars 2028.

⁵ Le Québec n'a pas de cibles définies pour ces indicateurs. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

Cibles des plans d'action provinciaux et territoriaux pour 2027-2028

La SCHL et chaque province et territoire conviennent de cibles, établies dans un plan d'action publié par la province ou le territoire, qui sont liées dans la section Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux.

Provinces/ territoires	Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinées aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social généralement de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
Alberta	23 700	507	4 740	507	3 555	45 992
Colombie-Britannique	34 491	1 739	6 934	1 766	5 174	41 865
Manitoba	23 417	663	5 470	663	2 108	18 787
Nouveau-Brunswick	9 954	34	1 991	52	1 262	7 133
Terre-Neuve-et-Labrador	5 957	75	1 192	75	894	3 236
Territoires du Nord-Ouest	1 231	75	856	10	100	532
Nouvelle-Écosse	11 615	111	3 000	111	1 591	6 472
Nunavut³	1 625	s. o.	325	s. o.	244	1 309
Ontario	131 063	1 452	26 213	1 452	19 660	43 604
Île-du-Prince-Édouard³	936	s. o.	377	s. o.	588	2 398
Québec¹	63 630	1 128	s. o.	1 128	s. o.	145 270
Saskatchewan	16 448	249	3 290	249	2 467	13 171
Yukon³	543	s. o.	775	s. o.	517	5 864
Total	324 610	6 033	55 163	6 013	38 160	335 633

¹ Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement, qui établit la base des initiatives de la SNL. Les cibles présentées sont donc celles qui s'appliquent au Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

³ La base de référence des logements sociaux dans les ententes bilatérales pour le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon n'inclut pas les logements sociaux pour les Autochtones en milieu urbain; par conséquent, les cibles connexes ne s'appliquent pas.

Progrès des provinces et territoires à ce jour¹

Conformément au processus établi pour la publication des données provinciales et territoriales sur l'état d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement, le contenu de cette section sera mis à jour au moment de la publication des résultats de la SNL du troisième trimestre (au 30 septembre 2026). Par conséquent, les chiffres présentés dans cette section peuvent différer de ceux indiqués ci-dessus dans la section « Progrès réalisés à ce jour par les provinces et les territoires par rapport aux cibles de la Stratégie nationale sur le logement ».

Alberta¹

L'Alberta demeure sur la bonne voie pour atteindre ses cibles de la Stratégie nationale sur le logement ainsi ses objectifs en matière de logement abordable établis dans le cadre de sa stratégie *Stronger Foundations*, qui soutiendra 25 000 ménages supplémentaires d'ici 2031. À ce jour, l'Alberta s'est engagée à construire 1 801 logements dans le cadre de la SNL. Elle s'est d'ailleurs déjà engagée à en construire des centaines d'autres, qui seront déclarées à la SCHL. Une augmentation significative des progrès déclarés est attendue tandis que l'Alberta achève un examen interne des processus de production de rapports. L'Alberta s'engage également à collecter des données appropriées sur les survivants de la violence fondée sur le sexe afin de combler à temps les lacunes en matière de données pour le rapport périodique de 2025-2026, qui soutiendra l'évaluation future des programmes.

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
23 700	507	23 576	507	1 801	16 063

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

Colombie-Britannique¹

Au 31 mars 2025, le programme *BC Priorities Housing Initiative* a contribué à l'ajout de 1 866 logements locatifs abordables et a soutenu 2 089 logements adaptables par l'entremise du programme *Rebate Accessible Home Adaptations*. Le programme ICLC a contribué à maintenir 28 967 logements découlant de l'entente sur le logement social et a ajouté 2 654 logements avec soutien au loyer.

Un total de 1 483 logements sociaux ont été réparés grâce à des contributions provinciales équivalentes dans le cadre du programme *Capital Renewal Funding* pour les organismes à but non lucratif.

L'Allocation canadienne pour le logement a soutenu 53 712 clients uniques, y compris des bénéficiaires directs, des subventions au loyer versées à des organismes à but non lucratif, des bénéficiaires ponctuels supplémentaires, ainsi que des bénéficiaires provinciaux de contrepartie du *Rental Assistance Program* et du programme *Shelter Aid For Elderly Renters*.

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
28 967	1 483	4 727	771	2 654	53 712

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

Manitoba¹

Les investissements conjoints dans le cadre de l'entente bilatérale Société canadienne d'hypothèques et de logement – Manitoba de la SNL ont placé le Manitoba en bonne voie d'atteindre ou de dépasser ses objectifs à l'échéance de l'entente ou avant. Le Manitoba a dépassé ses cibles de réparation au cours des trois premières années de cette entente. En 2024-2025, le Manitoba s'est engagé à verser 50 569 000 \$, dont 6 317 000 \$ en financement fédéral, pour la création de logements sociaux et abordables dans le cadre de la SNL. Le Manitoba a également fait de grands progrès dans la préservation des logements sociaux et abordables existants, ainsi que dans la réparation des logements urbains pour les Autochtones dans la province.

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
16 326	775	12 351	503	2 170	12 407

En date du 31 mars 2025

Nouveau-Brunswick¹

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
7 927	38	3 939	52	572	7 175

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

Terre-Neuve-et-Labrador^{1,2}

Au cours de l'exercice 2024-2025, la Société d'habitation de Terre-Neuve-et-Labrador (SHTNL) a continué d'atteindre ses objectifs en matière de logement abordable. Avec le soutien continu de la SCHL, la SHTNL a augmenté son parc de logements sociaux de 45 logements et a réparé 110 logements sociaux existants au cours de cette période de déclaration. De plus, la SHTNL continue de collaborer avec ses partenaires en matière de logement dans les secteurs privé et communautaire, comme en témoignent des initiatives comme le Fonds de croissance du logement communautaire de Terre-Neuve-et-Labrador, qui pourrait offrir jusqu'à 100 logements abordables aux quatre coins de la province.

Pour plus d'information, consultez le site de la [Société d'habitation de Terre-Neuve-et-Labrador \(nlhc.nl.ca\)](http://nlhc.nl.ca) (en anglais seulement).

Unités continuant d'être offertes en logement social ³	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
5 957	75	2 136	75	277	2 112

En date du 30 septembre 2024

Territoires du Nord-Ouest¹

Unités continuant d'être offertes en logement social ³	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
1 201	75	642	0	60	459

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les données reflètent les progrès présentés au 31 mars 2025, sauf dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Ontario (30 septembre 2024). La SCHL travaille avec ces provinces pour inclure les plus récentes données sur l'état d'avancement dans l'atteinte des cibles établies dans les ententes bilatérales de la Stratégie nationale sur le logement. Nous nous attendons à ce que les données soient disponibles sous peu. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible.

³ Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

Nouvelle-Écosse¹

La Nouvelle-Écosse (N.-É.) est en voie d'atteindre ou de dépasser toutes ses cibles sur 9 ans. En raison de la forte demande, la N.-É. a accru ses investissements dans l'Allocation canadienne pour le logement ciblé Canada–Nouvelle-Écosse, ce qui a permis à la province d'aider 11 635 ménages (ce qui dépasse la cible de 6 074 ménages). Malgré la forte hausse des coûts de construction, la N.-É. a investi davantage dans la construction résidentielle et est toujours en voie d'atteindre sa cible de croissance de 1 591 logements sur 9 ans. La N.-É. a également financé la réparation et le renouvellement de 4 487 logements, dépassant l'objectif de 3 000 logements et démontrant l'engagement de la province à maintenir les logements sociaux. La N.-É. a investi pour garantir que 111 logements urbains, ruraux et nordiques pour les Autochtones restent abordables et soient remis en bon état.

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
11 615	66	4 487	111	1 536	11 635

En date du 31 mars 2025

Nunavut¹

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état ³	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
1 625	s. o.	344	s. o.	338	26

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

³ La base de référence des logements sociaux dans les ententes bilatérales pour le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon n'inclut pas les logements sociaux pour les Autochtones en milieu urbain; par conséquent, les cibles connexes ne s'appliquent pas.

Ontario^{1,2}

L'Ontario continue de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement fédéral dans le cadre de la SNL et d'initiatives mises en œuvre par la province pour répondre au besoin urgent d'accroître le nombre de logements abordables tout en mettant en œuvre des approches novatrices visant à réduire et à prévenir l'itinérance.

Grâce à son plan d'action triennal définitif lié à la SNL (de 2025-2026 à 2027-2028) récemment approuvé, l'Ontario est en bonne voie d'atteindre tous ses objectifs de la SNL d'ici la fin de la SNL actuelle en 2027-2028, y compris la construction de plus de 19 660 logements avec soutien au loyer. L'Ontario réalise des progrès significatifs par rapport à l'objectif de fin d'année 2024-2025, qui seront couverts lors de la prochaine série de mises à jour de la SNL sur le site Web « Stratégie nationale sur le logement du Canada » de Logement, Infrastructures et Collectivités Canada.

Unités continuant d'être offertes en logement social ³	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
131 063	1 452	86 080	1 275	10 771	25 555

En date du 30 septembre 2024

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les données reflètent les progrès présentés au 31 mars 2025, sauf dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Ontario (30 septembre 2024). La SCHL travaille avec ces provinces pour inclure les plus récentes données sur l'état d'avancement dans l'atteinte des cibles établies dans les ententes bilatérales de la Stratégie nationale sur le logement. Nous nous attendons à ce que les données soient disponibles sous peu. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible.

³ Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

Île-du-Prince-Édouard¹

L'Île-du-Prince-Édouard atteint ou dépasse de nombreuses cibles, notamment celles visant la création de logements sociaux, la préservation et la réparation de logements sociaux existants, l'aide au loyer par l'entremise de l'Allocation canadienne pour le logement et l'augmentation de l'offre de logements avec services de soutien. L'Île-du-Prince-Édouard s'engage à poursuivre des investissements historiques dans le logement; pour en savoir plus, veuillez consulter le rapport annuel de la Prince Edward Island Housing Corporation, [2024-2025 PEIHC Annual Report](#).

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état ³	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
936	s. o.	487	s. o.	740	2 663

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

³ La base de référence des logements sociaux dans les ententes bilatérales pour le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon n'inclut pas les logements sociaux pour les Autochtones en milieu urbain; par conséquent, les cibles connexes ne s'appliquent pas.

Québec¹

Les données du Québec relatives à la mise en œuvre de l'Entente Canada-Québec sur le logement sont présentées dans le Rapport annuel de gestion de la Société d'habitation du Québec (SHQ) (en français seulement - [Rapport annuel de gestion 2024-2025](#)).

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ^{2,3}	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées ⁴	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état ³	Accroître les unités de logement social de 15 % ⁴	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
63 630	s. o.	8 980	s. o.	3 961	184 803

En date du 31 mars 2025

Saskatchewan¹

La Saskatchewan atteint ou dépasse actuellement la plupart des cibles et des résultats établis dans l'entente bilatérale conclue dans le cadre de la SNL. Bien que les progrès réalisés relatifs à l'Allocation canadienne pour le logement n'aient pas encore entièrement atteint la cible, la participation de la Saskatchewan à ce programme a augmenté de plus de 57 % depuis l'exercice 2023-2024. Un plus grand nombre de ménages bénéficient maintenant de l'allocation pour les aider à payer leurs frais de logement. La Saskatchewan continuera d'améliorer l'abordabilité du logement. Elle contribuera aussi à entretenir, à améliorer, à renouveler et à accroître le parc de logements communautaires grâce aux investissements de la SNL pour répondre aux besoins les plus criants en matière de logement.

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ²	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
16 448	249	3 290	249	2 425	7 371

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

³ L'Entente Canada-Québec sur le Logement ne nécessite pas de mise à jour annuelle de ces données, mais à l'échéance de l'Entente soit d'ici mars 2028.

⁴ Le Québec n'a pas de cibles définies pour ces indicateurs. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

Yukon¹

Unités continuant d'être offertes en logement social ²	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ³	Au moins 20 % d'unités de logement social existantes sont réparées	Les logements urbains autochtones conservés sont remis en bon état ³	Accroître les unités de logement social de 15 %	Nombre de ménages bénéficiant de l'Allocation canadienne pour le logement
543	s. o.	775	s. o.	501	6 121

En date du 31 mars 2025

¹ Les chiffres fournis reflètent un changement dans l'utilisation des rapports d'étape provinciaux et territoriaux, qui fournissent le nombre unitaire de logements soutenus. Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre fédéral-provincial-territorial (FPT) de partenariat pour le logement. Le nombre unitaire de logements inclus pour le Québec est obtenu par l'entremise des réclamations soumises sous la base des engagements, dans le cadre de l'Entente Canada-Québec ainsi que dans le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec.

² Les ententes bilatérales entre les provinces et les territoires et l'Entente Canada-Québec sur le Logement ont fixé la cible pour les « Unités continuant d'être offertes en logement social » et « Aucune perte nette d'unités de logement social pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu ».

³ La base de référence des logements sociaux dans les ententes bilatérales pour le Nunavut, l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon n'inclut pas les logements sociaux pour les Autochtones en milieu urbain; par conséquent, les cibles connexes ne s'appliquent pas.

Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement

Faits saillants

- Globalement, dans le cadre de la SNL, nous avons pris des engagements totalisant 76,13 milliards de dollars en date du 31 décembre 2025.

Ces engagements permettront ce qui suit :

- aider à réduire ou à éliminer les besoins en matière de logement de 741 907 ménages^{1,2};
- soutenir la création de 195 826 logements et la réparation de 328 522 autres^{1,3};
- protéger 359 433 logements communautaires^{1,2};
- aider 330 102 ménages dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement;
- aider 25 510 ménages dans le cadre de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété;
- aider 815 190 locataires par l'entremise du supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement.

Femmes et leurs enfants

- On évalue à 23,16 milliards de dollars le montant engagé au 31 décembre 2025 dans le cadre de la SNL pour répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants en matière de logement, ce qui comprend le financement pour la construction, la réparation et le soutien de 321 955 logements⁴.
 - De ce montant de 23,16 milliards de dollars, au moins 3,49 milliards ciblent les besoins des femmes et de leurs enfants, et au moins 19,67 milliards soutiennent ces besoins.
 - Ce montant représente 33,7 % de tout le financement de la SNL engagé⁵.
 - Puisque les chiffres ci-dessus représentent un pourcentage des investissements de la SNL et que l'information disponible augmentera avec le temps, le pourcentage devrait fluctuer chaque trimestre.

Logements des initiatives fédérales en matière d'offre qui ciblent et soutiennent les femmes et leurs enfants	Logements neufs	Logements réparés
Fonds pour le logement abordable	22 607	57 153
Programme de prêts pour la construction d'appartements	22 138	s. o.
Initiative pour la création rapide de logements	5 356	s. o.
Fonds d'innovation pour le logement abordable	30	0
Initiative des terrains fédéraux	129	0
Programme de développement de coopératives d'habitation	996	s.o.

Ce tableau comprend les logements pour les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, qui sont aussi représentées dans les tableaux ci-dessous.

En date du 31 décembre 2025

Apprenez-en plus sur la façon dont la Stratégie nationale sur le logement vient en aide aux femmes et à leurs enfants.ⁱ

¹ Certains ménages soutenus peuvent être comptabilisés deux fois s'ils ont bénéficié de plusieurs initiatives de la SNL.

² Comprend l'Initiative fédérale de logement communautaire et la préservation des logements sociaux dans le cadre des programmes fédéraux, provinciaux ou territoriaux et des ententes bilatérales conclues aux termes de la SNL.

³ Le nombre de logements réparés comprend également 2 356 logements acquis par l'entremise du Fonds d'innovation pour le logement abordable.

⁴ Il s'agit notamment du financement engagé et dépensé dans le cadre du Fonds pour le logement abordable, du Programme de prêts pour la construction d'appartements, de l'Initiative des terrains fédéraux, du Fonds d'innovation pour le logement

ⁱ <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/strategie-nationale-sur-le-logement/profils-de-projets-de-la-strategie-nationale-sur-le-logement/2021-nhs-projects/au-service-des-femmes-et-de-leurs-enfants-grace-a-la-strategie-nationale-sur-le-logement>

abordable, de l'Initiative pour la création rapide de logements, du Programme de développement de coopératives d'habitation, de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones, ainsi que du financement consacré aux ententes existantes pour soutenir le logement communautaire.

⁵ Exclut le financement du programme Vers un chez-soi, du Programme de lutte contre l'itinérance chez les vétérans et du Fonds pour accélérer la construction de logements.

Logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins

Satisfaire les besoins des personnes vulnérables au Canada en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Les groupes prioritaires sont actuellement définis comme étant les personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe, les personnes âgées, les jeunes adultes, les Autochtones, les personnes en situation de handicap, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants, les membres de la communauté 2ELGBTQI+, les groupes racisés, les personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées) et les personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver.

SNL

Populations vulnérables ^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement	Logements réparés faisant l'objet d'un engagement ³
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	3 632	2 772
Personnes âgées	12 859	42 070
Jeunes adultes	1 070	24
Autochtones	18 163	20 965
Personnes ayant une déficience développementale	2 567	24 006
Personnes ayant des incapacités physiques		
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	3 168	775
Anciens combattants	246	29
Personnes 2ELGBTQI+	181	7
Groupes racisés	664	8
Personnes noires	1 100	157
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	803	304
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	11 364	4 125

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

³ Pour faciliter la production de rapports, ce nombre comprend les logements acquis.

Fonds d'innovation pour le logement abordable

Populations vulnérables ^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	30
Personnes âgées	16
Jeunes adultes	0
Autochtones	1 328
Personnes en situation de handicap	26
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	4
Anciens combattants	0
Personnes 2ELGBTQI+	0
Groupes racisés	0
Personnes noires	15
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	0
Personnes en situation d'itinérance	965

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

³ Pour faciliter la production de rapports, ce nombre comprend les logements acquis.

Initiative des terrains fédéraux

Populations vulnérables ^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	60
Personnes âgées	91
Jeunes adultes	0
Autochtones	296
Personnes en situation de handicap	29
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	0
Anciens combattants	0
Personnes 2ELGBTQI+	10
Groupes racisés	0
Canadiens noirs	0
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	125
Personnes en situation d'itinérance	0

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

Initiative pour la création rapide de logements

Populations vulnérables ^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	923
Personnes âgées	2 354
Jeunes adultes	279
Autochtones	6 200
Personnes en situation de handicap	849
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1 107
Anciens combattants	0
Personnes 2ELGBTQI+	109
Groupes racisés	263
Personnes noires	175
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	162
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	3 655

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

Fonds pour le logement abordable

Populations vulnérables ^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement	Logements réparés faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	2 577	2 772
Personnes âgées	10 202	42 070
Jeunes adultes	779	24
Autochtones	10 061	20 965
Personnes en situation de handicap	1 557	24 006
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	2 056	775
Anciens combattants	246	29
Personnes 2ELGBTQI+	60	7
Groupes racisés	401	8
Personnes noires	807	157
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	512	304
Personnes en situation d'itinérance	6 692	4 125

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

Programme de développement de coopératives d'habitation

Populations vulnérables^{1,2}	Nouveaux logements faisant l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	42
Personnes âgées	196
Jeunes adultes	12
Autochtones	278
Personnes en situation de handicap	106
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1
Anciens combattants	0
Personnes 2ELGBTQI+	2
Groupes racisés	0
Personnes noires	103
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	4
Personnes en situation d'itinérance	52

En date du 31 décembre 2025

¹ Les logements neufs et les logements réparés destinés aux femmes et à leurs enfants sont représentés dans la section Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement ci-dessus, sous Femmes et leurs enfants.

² Les logements destinés à plusieurs groupes prioritaires peuvent être représentés plus d'une fois.

Logement pour les Autochtones et le Nord

Améliorer les conditions de logement (logements des Premières Nations, des Inuits et des Métis)

Satisfaire les besoins des communautés autochtones en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Les projets répondant aux besoins des Autochtones et de leurs familles sont priorisés pour le financement dans le cadre de nombreux programmes de la Stratégie nationale sur le logement. Il y a également des programmes et du financement réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord.

Financement de la SNL réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord

420 M\$

dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones

138,1 M\$

dans le cadre du Fonds pour le logement abordable

200 M\$

dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire

300 M\$

dans le cadre du Financement pour le Nord

1,2 G \$

dans le cadre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance (volets Itinérance chez les Autochtones et Approches fondées sur les distinctions)

- **420 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones** afin de construire au moins 38 nouvelles maisons d'hébergement et 50 nouveaux ensembles de logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQI+ autochtones qui fuient la violence fondée sur le sexe.
 - **395,74 millions de dollars** ont été engagés sous condition ou financièrement pour la construction de 38 nouvelles maisons d'hébergement et de 42 nouveaux ensembles de logements de transition.
- **25 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour le logement abordable** pour réparer 560 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain.
 - Des engagements conditionnels ou financiers de 24,96 millions de dollars ont été pris pour la réparation de 572 logements.
- **13,1 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour le logement abordable pour deux maisons d'hébergement d'urgence** dans les territoires. Ce financement fait partie de l'Initiative des refuges pour femmes et enfants autochtones de 2020, au titre de laquelle 44,8 millions de dollars ont été engagés pour aider ces personnes qui fuient la violence familiale. Cette initiative soutient la construction de 12 maisons d'hébergement pour Autochtones au Canada. Il y en aura :
 - deux dans les territoires, financés par le Fonds pour le logement abordable;
 - dix dans les communautés des Premières Nations des provinces, financées dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans les réserves de la SCHL.
- **100 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds pour le logement abordable** pour soutenir la construction et la réparation de logements dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.
 - La totalité des 100 millions de dollars de financement réservé et un montant supplémentaire de 30,65 millions de dollars provenant du Fonds pour le logement abordable ont été engagés de manière conditionnelle ou financière pour soutenir la construction de 383 nouveaux logements.

- **200 millions de dollars par l'intermédiaire de l'Initiative canadienne de logement communautaire mise en œuvre par les provinces et les territoires en vertu d'ententes bilatérales de la SNL.** L'objectif est de soutenir 7 000 logements du parc de logements communautaires pour les Autochtones en milieu urbain afin qu'ils continuent d'être offerts aux ménages à faible revenu.
 - Les provinces et les territoires ont entretenu 4 720¹ logements et veillé à ce que 3 543¹ logements pour les Autochtones en milieu urbain soient en bon état. Ces réalisations sont aussi énumérées ci-dessus dans les investissements fédéraux-provinciaux-territoriaux de la SNL. Les provinces et les territoires peuvent soutenir ces logements en ayant recours aux initiatives de financement de l'entente bilatérale conclue dans le cadre de la SNL, mis à part les 200 millions de dollars alloués dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire.
- **300 millions de dollars par l'entremise du Financement pour le Nord,** dans le cadre de l'investissement conjoint fédéral-territorial de 606,6 millions de dollars mis en œuvre par les territoires aux termes des ententes bilatérales de la SNL. Les progrès réalisés à ce jour sont indiqués ci-dessus, dans le cadre des investissements fédéraux-provinciaux-territoriaux de la SNL. Ils comprennent les logements soutenus par l'entremise des initiatives des ententes bilatérales de la SNL, ce qui comprend les 300 millions de dollars mis de côté pour le Financement pour le Nord.
- **1,2 milliard de dollars dans le cadre du programme Vers un chez soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance** pour lutter contre l'itinérance chez les Autochtones, principalement dans les centres urbains. Ce montant comprend :
 - 890,1 millions de dollars dans le cadre du volet Itinérance chez les Autochtones afin de favoriser les initiatives communautaires de lutte contre l'itinérance chez les Autochtones et de continuer à répondre aux priorités locales.
 - 286,94 millions de dollars à investir dans des approches fondées sur les distinctions déterminées en collaboration avec des partenaires autochtones.
 - De plus, 88 millions de dollars seront octroyés grâce au volet Itinérance chez les Autochtones dans les territoires.
- **Financement existant pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves.**
 - D'avril 2018 à décembre 2025, on a investi 942,77 millions de dollars pour soutenir la construction de 4 431 logements dans le cadre du programme de logement dans les réserves découlant de l'article 95.
 - Au 31 décembre 2025, 21 927 logements étaient toujours subventionnés.

¹ Les données reflètent les progrès déclarés et sont fondées sur le financement conjoint au 31 mars 2025, sauf dans le cas de Terre-Neuve-et-Labrador et de l'Ontario (30 septembre 2024). La SCHL travaille avec ces provinces pour inclure les plus récentes données sur l'état d'avancement dans l'atteinte des cibles établies dans les ententes bilatérales de la Stratégie nationale sur le logement. Nous nous attendons à ce que les données soient disponibles sous peu. Les progrès peuvent être révisés à mesure que l'information devient disponible. Les progrès réalisés pour atteindre ces cibles ne comprennent pas les résultats du Québec. L'Entente Canada-Québec exige que le Québec rende compte de ces cibles d'ici mars 2028.

Financement par l'intermédiaire des programmes d'application générale de la SNL

Initiatives fédérales en matière d'offre

Un montant de 5,94 milliards de dollars a été engagé sous condition ou financièrement dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre. Ce montant comprend les engagements du Fonds pour le logement abordable visant les logements des Autochtones en milieu urbain, les maisons d'hébergement d'urgence pour les Autochtones et les logements dans les territoires énumérés ci-dessus. Les engagements pris dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre soutiendront :

- 35 197 logements dans le cadre de projets de logements pour les Autochtones et le Nord, dont 1 040 projets dans les territoires, où 50 % de la population est autochtone.
 - 23 955 logements seront construits et 11 242 seront réparés ou renouvelés.

- Les engagements pris à ce jour appuieront :
 - 17 697 logements dans les réserves;
 - 3 828 logements dans les territoires;
 - 11 960 logements pour les Autochtones en milieu urbain;
 - 1 712 Logements pour les Autochtones dans les régions rurales ou éloignées.

En plus du financement et des logements décrits ci-dessus, dans le cadre du Fonds pour le logement abordable, des engagements conditionnels et financiers ont été pris à l'égard de 79 logements neufs et de 10 127 logements réparés pour les Autochtones dans le cadre de projets visant de multiples groupes de population.

Initiatives fédérales de soutien au secteur du logement communautaire

Des engagements conditionnels et financiers de 10,62 millions de dollars ont été pris dans le cadre des initiatives fédérales visant à soutenir le logement des Autochtones dans le secteur du logement communautaire :

- 7,60 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire pour soutenir l'abordabilité de 377 logements avec soutien au loyer pour les Autochtones;
- 3,02 millions de dollars par l'entremise du Centre de transformation du logement communautaire pour soutenir 59 ensembles de logements pour les Autochtones.

Fonds pour accélérer la construction de logements

134,6 millions de dollars ont été engagés pour accélérer la délivrance de permis de construire 2 189 logements dans 73 communautés autochtones et nordiques.

Données, innovation et recherche

Les investissements suivants ont été faits pour soutenir la recherche, les données et l'innovation afin d'améliorer les résultats en matière de logement pour les Autochtones et le Nord :¹

- 7,64 millions de dollars pour 47 projets de l'Initiative de recherche et de données;
- 107,95 millions de dollars pour 48 projets du Défi d'offre de logement.

En date du 31 décembre 2025

¹ Des changements ont été apportés en septembre 2024 à la façon de rendre compte des initiatives liées aux données, à l'innovation et à la recherche. Auparavant, les rapports comprenaient les projets visant les Autochtones ou le Nord, dont la portée était plus large. Depuis septembre 2024, les données, l'innovation et la recherche englobent les projets dirigés par des promoteurs autochtones et/ou les projets situés dans le Nord.

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Les initiatives de la SNL sont conçues pour répondre aux besoins de la population canadienne en matière de logement. Ces initiatives soutiennent l'ensemble du continuum du logement, une approche qui s'appuie sur le soutien fédéral historique au logement communautaire (social), au profit de la population canadienne ayant les besoins de logement les plus grands, et qui va plus loin encore.

Cette nouvelle approche accroît considérablement le soutien au secteur du logement communautaire grâce à de nouveaux programmes d'offre, comme le Fonds pour le logement abordable, l'Initiative des terrains fédéraux, le Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable et le Programme de développement de coopératives d'habitation, et aussi grâce à l'Initiative pour la création rapide de logements, qui a maintenant pris fin.

L'approche prévoit également un soutien direct aux locataires et aux fournisseurs de logements afin de réduire les pressions sur l'abordabilité. Elle s'appuie sur le soutien aux anciennes ententes sur le logement social, qui ont été principalement signées avec les fournisseurs de logements entre les années 1950 et le début des années 1990, et comprend de nouveaux fonds. Un nouveau financement est mis à la disposition des fournisseurs dont les ententes existantes arrivent à échéance dans le cadre des initiatives fédérales et canadiennes de logement communautaire afin qu'ils aient le soutien nécessaire pour continuer d'offrir des logements communautaires à la population canadienne.

En plus de ces initiatives, la SNL crée également de nouveaux logements expressément pour le marché locatif grâce au Programme de prêts pour la construction d'appartements, ce qui augmente l'offre et fournit plus d'options de logement tout au long du continuum du logement.

La SNL vient en aide aux ménages dans le besoin grâce à des logements abordables et communautaires. Les chiffres à ce sujet seront disponibles sous peu, car nous travaillons avec les provinces et les territoires pour faire le point.

**PASSONS À LA VITESSE
SUPÉRIEURE : FAISONS
PROGRESSER LES
ENGAGEMENTS DU CANADA
ENVERS LE LOGEMENT :
RAPPORT
D'ÉTAPE 2023 SUR LA
STRATÉGIE NATIONALE SUR
LE LOGEMENTⁱ**

Le deuxième rapport triennal fournit une mise à jour sur les initiatives de la SNL et les progrès réalisés pour répondre aux besoins en matière de logement.



Apprenez-en plus sur nos autres initiativesⁱⁱ de la Stratégie nationale sur le logement.

Les initiatives de la SNL visent un certain nombre d'objectifs clés, notamment :

construire jusqu'à
240 000 logements

réparer
300 000 logements

réduire les besoins en
logement de jusqu'à
580 000 ménages

ⁱ <https://housing-infrastructure.canada.ca/alt-format/pdf/housing-logement/ptch-csd/nhs-triennial-report-2023-fr.pdf>

ⁱⁱ <https://logement-infrastructure.canada.ca/housing-logement/ptch-csd/about-strat-apropos-fra.html>

Pour demander un support de substitution, veuillez communiquer avec nous :
1-877-250-7154 info@inf.gc.ca
180, rue Kent Ottawa (Ontario) K1P 0B6

État d'avancement de la Stratégie nationale sur le logement
No de cat. T92-2F-PDF
ISSN 2819-2680